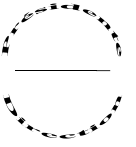




## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### De l'École Saint-Pierre



PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE  
ÉCOLE SAINT-PIERRE DE SAINT-VALÉRIEN

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement  
tenue le jeudi 1er octobre 2020 à 18 h 30,  
via la plateforme Teams

#### **Étaient présents :**

Mme, Émilie Bélanger, parent  
Mme Caroline Dubreuil, parent  
Mme Jenny Durocher, parent  
Mme Audrey Ruel, parent  
Mme Amélie Bisailon, représentante du personnel du service de garde  
Mme Geneviève Cardin, enseignante  
Mme Sylvie Heine, enseignante  
Mme Vicky Harnois, représentante du personnel de soutien

#### **Participaient également:**

Mme Marie-Claude Cordeau, directrice  
Mme Marie-Josée Fréchette, Secrétaire  
Mme Geneviève Henri, parent substitut  
Mme Lorraine Saint-Pierre, membre de la communauté

#### **Étaient absents :**

Mme Sandy Durocher, parent

#### **1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

La directrice de l'école Mme Marie-Claude Cordeau, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 36.

#### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Mme Cordeau procède à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par Émilie Bélanger et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé

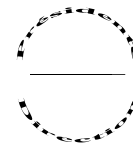
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.É. 20-21-388



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### De l'École Saint-Pierre



#### 3. Élection d'un (e) président (e), vice-président (e)

C.É. 20-21-389

CONSIDÉRANT l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que la directrice informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme présidente;

CONSIDÉRANT que ce membre doit être une représentante des parents au sein du conseil d'établissement;

Mme Caroline Dubreuil propose Mme Émilie Bélanger, cette dernière accepte;  
Mme Émilie Bélanger propose Mme Caroline Dubreuil, cette dernière refuse;  
Mme Jenny Durocher propose Mme Audrey Ruel, cette dernière refuse;  
Mme Audrey Ruel propose Mme Jenny Durocher, cette dernière refuse;

ATTENDU QUE le nombre de candidat est égal au nombre de poste vacant, celle-ci est élue par acclamation au poste de présidente du conseil d'établissement pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Audrey Ruel et résolu :

QUE Mme Émilie Bélanger soit élue présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an à savoir : du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 1<sup>er</sup> octobre 2021

CONSIDÉRANT que la directrice informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement comme vice-présidente;

CONSIDÉRANT que ce membre doit être une représentante des parents au sein du conseil d'établissement;

Mme Lorraine St-Pierre propose Mme Caroline Dubreuil, cette dernière refuse;  
Mme Audrey Ruel propose Mme Jenny Durocher, cette dernière accepte;  
Mme Émilie Bélanger propose Mme Audrey Ruel, cette dernière refuse;

ATTENDU QUE le nombre de candidat est égal au nombre de poste vacant, celle-ci est élue par acclamation au poste de vice-président du conseil d'établissement pour une durée de 1 an.

Il est proposé par Mme Émilie Bélanger et résolu :

QUE Mme Jenny Durocher soit élue vice-présidente du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an à savoir : du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 1<sup>er</sup> octobre 2021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 4. Nomination d'un (e) secrétaire

C.É. 20-21-390

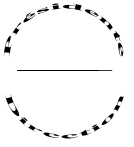
CONSIDÉRANT l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, la direction désigne Mme Marie-Josée Fréchette pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### De l'École Saint-Pierre



#### 5. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 juin 2020

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2020, plus de six (6) heures avant la tenue de la réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Geneviève Cardin, il est résolu :

DE DISPENSER la directrice de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2020;

D'ADOPTER, tel que déposé, le procès-verbal du 11 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.É. 20-21-391

#### 6. Suivi au procès-verbal du 11 juin 2020

CONSIDÉRANT que le début d'année a été des plus occupé dû, entre autres à la planification liée à la COVID-19;

EN CONSÉQUENCE, le suivi au procès-verbal du 11 juin sera reporté à la prochaine séance.

#### 7. Parole au public

Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.

#### 8. Renseignements nominatifs / dénonciation d'intérêts

CONSIDÉRANT les articles 70 à 73 de la Loi sur l'instruction publique, Marie-Claude explique qu'il faut que chaque membre du C.É. complète et signe les formulaires concernant les renseignements nominatifs et la dénonciation d'intérêts.

#### 9. Consultation

##### 9.1. Règles de régie interne

CONSIDÉRANT l'article 67 de la loi sur l'instruction publique, la directrice de l'école dépose un projet de règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021;

Il est proposé par Caroline Dubreuil et résolu :

QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement de l'école Saint-Pierre soient adoptées telles que déposées;

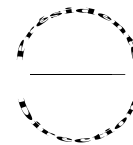
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

C.É. 20-21-392



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### De l'École Saint-Pierre



#### 9.2. Calendrier des séances

CONSIDÉRANT l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique, la directrice de l'école dépose un projet de calendrier des séances du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021;

Il est proposé par Caroline Dubreuil et résolu :

QUE le calendrier des séances du conseil d'établissement de l'école Saint-Pierre soit adopté tel que déposé;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

C.É. 20-21-393

#### 9.3. Nomination d'un membre de la communauté

CONSIDÉRANT l'article 42 de la Loi sur l'instruction publique, Marie-Claude présente Mme Lorraine Saint-Pierre;

Il est proposé par : Vicky Harnois et résolu :

QUE Mme Lorraine St-Pierre soit invitée à faire partie du conseil d'établissement à titre de membre de la communauté;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.É. 20-21-394

#### 9.4. Remboursement des frais de garde

Il est proposé par : Jenny Durocher et résolu :

QUE les frais de garde soient fixés à 20 \$ par soirée;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.É. 20-21-395

#### 9.5. Budget de fonctionnement du C.É

CONSIDÉRANT l'article 66 de la Loi sur l'instruction publique, Mme Cordeau nous explique à quoi peut s'appliquer le budget de fonctionnement du conseil d'établissement qui est de 362\$;

Il est proposé par Mme Vicky Harnois et résolu :

Que le budget de fonctionnement du conseil d'établissement soit adopté tel que déposé;

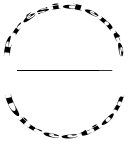
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.É. 20-21-396



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### De l'École Saint-Pierre



#### 9.6. Évaluation du plan de lutte 2019-2020

CONSIDÉRANT l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique qui donne au conseil d'établissement le mandat d'approuver le Plan de réussite de l'école;

CONSIDÉRANT que Mme Cordeau présente l'évaluation du plan de lutte 2019-2020;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Amélie Bisailon, il est résolu :

QUE l'évaluation du plan de lutte de l'école Saint-Pierre soit approuvée telle que déposée;

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

C.É. 20-21-397

#### 9.7. Plan de lutte 2020-2021

Point reporté à la prochaine rencontre.

#### 9.8. Normes et modalité d'évaluation des apprentissages– Bulletins

CONSIDÉRANT l'article 84 de la Loi sur l'instruction publique, Mme Cordeau présente les normes et modalités d'évaluation des apprentissages;

Il est proposé par Sylvie Heine et résolu :

QUE les normes et modalités d'évaluation des apprentissages soient approuvées telles que déposées;

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

C.É. 20-21-398

#### 9.9. Planification annuelle des contenus de l'éducation à la sexualité

CONSIDÉRANT l'article 84 de la Loi sur l'instruction publique, Mme Cordeau présente et explique la planification annuelle du contenu de l'éducation à la sexualité;

Il est proposé par Émilie Bélanger et résolu :

QUE la planification annuelle des contenus de l'éducation à la sexualité soit approuvée telle que déposée;

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

C.É. 20-21-399

#### 9.10 Planification annuelle des contenus en orientation scolaire et professionnelle

CONSIDÉRANT l'article 84 de la Loi sur l'instruction publique, Mme Cordeau présente la planification annuelle des contenus en orientation scolaire et professionnelle;

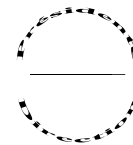
Il est proposé par Geneviève Henri et résolu :

C.É. 20-21-400



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### De l'École Saint-Pierre



QUE la planification annuelle des contenus en orientation scolaire et professionnelle soit approuvée telle que déposée;

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

#### 10. Reddition de compte

##### 10.1. Rapport de la présidente

La présidente sortante Mme Sara Bibeau n'est pas présente, Mme Émilie Bélanger venant tout juste d'être élue n'a pas d'information pour les membres du conseil d'établissement.

##### 10.2 Rapport de la représentante au comité de parent

La représentante de l'école au comité de parent, Mme Jenny Durocher, informe les membres du conseil d'établissement que la première rencontre du comité aura lieu le 15 oct.

Les votes pour l'élection des membres parents du nouveau conseil d'administration du Centre de service scolaire de Saint-Hyacinthe ont eu lieu hier. Un représentant par district a été élu, les résultats seront disponibles à compter de demain, le vendredi 2 octobre.

Mme Durocher informera les membres du conseil d'établissement des résultats de l'élection par courriel.

##### 10.3 Rapport de l'OPP

Il n'y a pas eu d'activité de l'organisme de participation des parents pour le moment.

#### 11. Informations

##### 11.1 Paroles aux enseignantes : Informations sur la vie de l'école

Mme Geneviève Cardin explique qu'elle a fait un tour de table avec ses collègues; Ce qui en ressort est que ça se passe très bien, les enfants respectent bien les règles qui leur sont enseignées; les bulles classes, la distanciation, les différentes mesures sanitaires. Ils sont vraiment bons.

Chez les grands, les enseignantes ont commencé à faire des pratiques sur TEAMS avec leurs élèves.

Au premier cycle, on travaille sur un projet d'Abécédaires;

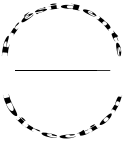
Mme Sylvie Heine dit qu'au préscolaire les enseignantes se sont concentrées sur l'accueil, afin que les enfants se sentent bien et qu'ils s'approprient leur milieu.

Les enseignantes travaillent très fort en ce début d'année bien particulier : formation, planification, protocole d'urgence, etc.



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### De l'École Saint-Pierre



#### 11.2 Parole au service de garde

Mme Amélie Bisailon, nouvelle technicienne du service de garde se présente.

Elle nous partage que l'équipe ainsi que les élèves sont en période d'adaptation : Bulles-classe, zone de jeux, distance, etc.  
Les enfants sont vraiment bons.

Quelques changements ont été apportés dont la présence d'une éducatrice (Jenny Nicholson) à la clôture matin et soir,  
ça se passe bien,

#### 11.3 Entrées et sorties éducatives

Mme Cordeau explique qu'étant donné les conditions actuelles liées à la COVID-19, il n'y a pas de sorties éducatives de prévues jusqu'à maintenant.

Des entrées éducatives sont toutefois possibles, mais rien n'est encore planifié.

Si les directives de la santé publique changent, des sorties pourraient être envisagées.

#### 11.4 Projet Éducatif

L'an dernier, les moyens en lien avec notre plan d'action avaient été présentés au CÉ. Lors de la prochaine réunion, nous serons en mesure de présenter les résultats ainsi que l'actualisation du plan d'action pour l'année 2020-2021.

### 12. Affaires nouvelles (Varia)

CONSIDÉRANT les mesures sanitaires en place, les enfants n'auront probablement pas l'occasion de faire la cueillette des bonbons comme à l'habitude.

Il est proposé d'acheter et de préparer des bonbons à l'avance afin de les mettre en quarantaine et de pouvoir les donner aux enfants et aux membres du personnel pour l'Halloween.

CONSIDÉRANT que Mme Bélanger se propose pour aller acheter les bonbons et qu'il est entendu que Mme Marie-Josée Fréchette doit lui communiquer le nombre d'élèves et d'employés qu'il y a à l'école cette année.

Mme Jenny Durocher propose et il est résolu :

Que les montants nécessaires à l'achat des bonbons pour la fête d'Halloween 2020 soient pris dans le fond 4.

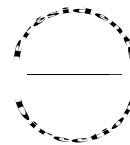
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.É. 20-21-401



## Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### De l'École Saint-Pierre



#### 13. Date de la prochaine rencontre

La directrice rappelle la date de la prochaine assemblée telle qu'adoptée plus tôt au cours de la séance soit le jeudi 5 novembre

#### 14. Levée de l'assemblée à 20 h 01.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Sylvie Heine et résolu :

C.É. 20-21-402

QUE la séance soit levée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Émilie Bélanger, présidente

\_\_\_\_\_  
Marie-Claude Cordeau, directrice